

S I P E

Je suis une jeune
maman sans
ressource et je vis
chez mes parents
avec mon enfant.
Ai-je droit aux
allocations
familiales ?

Oui. Si l'autre parent du bébé ne peut pas faire valoir son droit aux allocations familiales, les grands-parents peuvent les demander auprès de leur employeur car c'est eux qui contribuent à votre entretien et à celui de votre enfant.